

# HORIZON

#46  
Nov.16 / Fév.17

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE  
**VERT-LE-GRAND** [www.vert-le-grand.com](http://www.vert-le-grand.com)

④

Zoom sur  
Stèle à la Ferme  
des Noues



②

Dans le rétro  
20 ans de  
souvenirs amicaux

⑥

Grand angle  
Conserver  
le caractère rural du village

⑩

Perspectives  
L'éducation des enfants :  
une priorité !



## Dans le rétro

### 20 ans de souvenirs amicaux



**8 octobre 2016**

Le maire et les habitants d'Idanha-a-Nova sont venus au village pour célébrer les vingt ans de la première signature du jumelage entre la France et le Portugal datant de 1996. Ils ont été accueillis par Jean-Claude Quintard en personne. Le temps d'un week-end, Portugais et Français ont célébré ensemble ces années d'échanges, de rencontres et de souvenirs. Le samedi matin était consacré au site d'ITM (Intermarché), l'après-midi aux animations du village à l'occasion du Festival Rock'n Dévore. Une soirée en toute intimité a été organisée : 70 personnes ont pu partager un moment convivial autour d'un bon repas, d'une soirée dansante et d'échanges de cadeaux. C'est aussi lors de cet événement qu'a officiellement été signée la prolongation du serment de jumelage. « Nous leur souhaitons que les années à venir soient tout aussi riches de valeurs que celles passées. » Isabel Antunès, Présidente du comité de jumelage se livre sur les origines du jumelage dans la rubrique « Mais qui es-tu », en page 8.



### Danse du foyer

**26 juin 2016**

La salle Georges-Brassens d'Itteville a accueilli les élèves du foyer rural pour présenter leur spectacle de fin d'année. Accompagnés de l'orchestre d'harmonie de la Ferté-Alais sous la direction d'Alejandro Hincapié-Baena, devant une salle comble, les danseurs ont enchaîné les tableaux plus artistiques les uns que les autres.

### Trois jours de festivités



**27, 28 et 29 août 2016**

Le dernier week-end d'août, c'est la fête au village pour le plaisir des petits comme des grands. De nombreuses activités ont été organisées cette année : les jeux pour enfants, une ferme pédagogique, un bubble foot ou encore les traditionnels jeux pour adultes. Deux temps forts ont marqué les festivités : le repas des Moissons du samedi soir qui a réuni 225 personnes et le feu d'artifice, tiré depuis la prairie du Château de la Saussaye, le lendemain à 22h, et qui a connu un franc succès !



### La belle affaire !

**4 septembre 2016**

Évènement incontournable de la rentrée, la brocante, organisée par le comité de jumelage Vert-le-Grand/Wingham, a vu passer de nombreux badauds venus profiter de cette journée pour trouver la bonne affaire ! La brocante est toujours un moment privilégié de rencontres et de convivialité entre voisins, autour de la buvette ou des restaurants du village.





**Pierre  
Marçille**  
Adjoint à l'urbanisme

## Anticiper l'aménagement du territoire

*Imaginer le Plan Local d'Urbanisme relève d'un exercice à la fois complexe et intéressant. Complexe car il s'agit d'anticiper sur l'évolution future de notre village ; intéressant car c'est bien là le propre de l'urbanisme, que de se projeter pour entrevoir le nouveau dessin d'un immense lieu de vie.*

*Ce lieu de vie, nous essayons de le penser pour vous certes, mais aussi pour les générations futures. L'aménagement d'un territoire se pense en termes de droits des sols, d'urbanisme et d'architecture mais en termes d'équilibre démographique, sociologique et même d'usage.*

*L'essentiel de notre mission, autour de cet exercice, réside dans la recherche de ces équilibres pour éviter le « pas assez » ou le « trop plein ».*

*Bien sûr, il y a autour et dans l'urbanisme les questions des déplacements tous modes, celle de l'intégration paysagère, au tissu existant, celle de la préservation de notre patrimoine villageois. Un bel exercice pour Vert-le-Grand !*



## Lectures au château



**25 septembre 2016**

**Dans le cadre de « Lectures au château », cycle organisé par la médiathèque municipale et l'écrivain Jacques-François Piquet, Isabelle Pinçon et Corinne Le Lepvrier ont proposé une lecture poétique à deux voix intitulée « Croisement de nos pères ».** Dans l'ancienne bibliothèque du château, le public a écouté avec émotion cet hommage dédié à leurs pères disparus. Des textes, qu'elles ont écrit en même temps, sans amertume, et qui ont su toucher l'auditoire avec justesse.



## Les services municipaux présents au forum



**10 septembre 2016**

**La commission Vie Associative s'est réunie au Parc du Château de la Saussaye, lieu d'accueil du forum des associations pendant lequel les Grandvertois découvrent les différentes activités sportives ou culturelles proposées au village.** Cette année, un stand « services communaux » était proposé pour expliquer le fonctionnement des différents services liés à la petite enfance (RAM), à l'enfance (ALSH), la garderie, les nouvelles activités périscolaires, la restauration scolaire et la jeunesse (ados de 12 à 18 ans). La médiathèque et l'EPN étaient présents comme chaque année. Ce forum a été une belle réussite et s'est clôturé par le verre de l'amitié.

## Les nouveaux élus

**11 octobre 2016**

**Les élections au Conseil Municipal d'Enfants se sont déroulées avec succès !** Sous les regards bienveillants du maire et de ses collaborateurs, les jeunes électeurs étaient impatients de voter ! Le fort engouement autour de ces élections s'est ressenti avec une participation de 80 votants sur les 86 inscrits. Les quatre candidates élues sont : Inès Devillers, Imaë Algara-Bertin, Alice Monteiro et Anyssa Mercier. Toutes ont rejoint les conseillers élus l'an passé. Les enfants seront présents lors des divers moments citoyens et manifestations et ils participeront également à la commission des menus. La remise des écharpes des nouvelles élues a eu lieu lors du conseil municipal du 8 novembre ; elles ont, à cette occasion, rencontré leurs homologues adultes.



## Stèle à la Ferme des Noues En mémoire des aviateurs américains tombés pour la France

Samedi 17 septembre, l'émotion était au rendez-vous sur les terres de la Ferme des Noues. Un vibrant hommage a été rendu aux soldats américains dont l'avion fut abattu par l'armée allemande en juin 1944, et qui s'écrasa à quelques mètres de là. À cette occasion, la fille du copilote a fait le déplacement depuis le Texas, avec ses deux enfants, Jim et Jason. Un voyage nécessaire pour saluer la mémoire de leur père et grand-père, et celle de ses compagnons, morts pour libérer une France plongée dans la terreur.



1

25 juin 1944 – Un bombardier américain B.24 Liberator, avec 10 soldats à son bord, est abattu par la DCA allemande. L'avion, qui avait décollé de l'aérodrome d'Attelbridge en Angleterre pour bombarder la base de Brétigny-sur-Orge, s'écrase sur les terres de la Ferme des Noues. Sur les 10 soldats composant le raid (âgés de 18 à 29 ans), six ont péri dans l'accident, et quatre ont eu le temps de sauter en parachute. Récupérés par les allemands puis emprisonnés, ils seront libérés à la fin de la guerre et rejoindront leur mère patrie.

### Quand naît l'idée d'un hommage...

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Un évènement tragique, que l'on se raconte entre Grandvertois, de génération en génération.

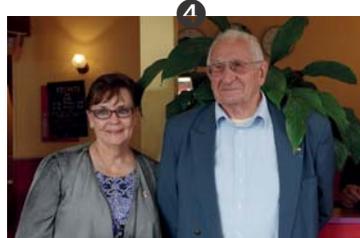
C'était sans compter sur la volonté de plusieurs acteurs, concernés de près ou de loin par la tragédie, de laisser une trace intemporelle de ce souvenir. Un devoir de mémoire en l'honneur de ces 10 américains engagés dans la lutte contre le nazisme et pour la libération de la France. William Wixted, dernier survivant du bombardier, est décédé en 2007. Quelques mois avant sa mort, il contacte Jérôme Leblanc, de l'association Groupe national de recherche sur la période 39/45, pour connaître le point de chute de son avion. Jérôme Leblanc, enthousiaste à l'idée de pouvoir l'aider, se rapproche alors de l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois. Ensemble, ils décident de rendre hommage à ces valeureux soldats américains en faisant installer une stèle, inaugurée lors d'une émouvante commémoration.



2



3



4

- 1 Instant de recueillement et d'émotion à la levée du drapeau
- 2 Photo souvenir sur la place du village
- 3 Anne Brigadier et ses deux garçons Jason et Jim
- 4 Anne Brigadier et Luce Coutté

### Inauguration, émotion et rencontres

De l'émotion, il y en avait en ce 17 septembre 2016. Devant la Ferme des Noues, à quelques mètres du lieu du crash, beaucoup de personnes s'étaient rassemblées pour cet hommage. Parmi elles, Anne Brigadier, la fille du Lieutenant et copilote de l'avion Kenneth Langenmayr. Elle a fait le déplacement depuis le Texas aux États-Unis avec ses deux garçons Jason et Jim, afin d'honorer la mémoire de son père et se recueillir sur le lieu du drame... Un bel hommage à ce père qu'elle n'a jamais connu puisqu'elle est née 4 mois après le crash et que lui devait rentrer au pays quelques semaines plus tard...

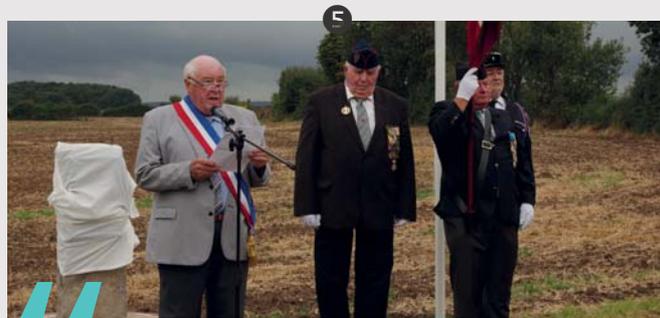
De nombreuses personnalités ont fait le déplacement pour être à ses côtés et pour inaugurer cette stèle faisant office de mémorial. Jean-Claude Quintard, Maire, Jean-Philippe Dugoin représentant le Conseil Régional, Jean-Claude Bedeau Président de Vert-le-Grand Autrefois, une délégation d'anciens combattants et de pompiers, des Grandvertois dont certains furent témoins de l'accident... Tous étaient très émus mais également heureux de pouvoir rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour sauver la leur et celles de leurs aïeux.

Anne Brigadier a ainsi pu rencontrer l'ancien pompier communal Luce Coutté, qui a découvert le corps de son père après l'accident tragique. Une belle rencontre, qui fut l'un des moments les plus intenses de cette cérémonie !

### Une exposition pour comprendre l'Histoire

Une exposition retraçant l'évènement a également été organisée avec beaucoup de soin et de passion par Jérôme Leblanc et l'Amicale. Composée d'une trentaine de panneaux bien documentés, de vidéos prêtées par Cineam et de matériel divers, elle a attiré un public nombreux, dont le député Franck Marlin et Gérard Hebert conseiller régional, et a été très appréciée par la famille du lieutenant Langenmayr.

Le lundi 19 septembre, c'était au tour des enfants de découvrir cette exposition. Quatre classes de l'école de la Croix Boissée ont pu la visiter, en compagnie des anciens, témoins précieux de cette page si importante de l'histoire du village.



## Ils ont dit...

**Jean-Claude Quintard, Maire de Vert-le-Grand**

Extrait du discours d'inauguration de la stèle commémorative

*“ Il n'est jamais inutile de rappeler les moments forts d'une guerre. En août 1945, Vert-le-Grand a accueilli à bras ouverts nos libérateurs, une plaque commémorative en fait état à Berthault. Il ne faut pas oublier que cette libération, des milliers d'hommes l'ont préparée et sont morts au champ d'honneur. Le temps passe, les anciens combattants et ceux qui ont vécu cette période ne sont plus très nombreux, il nous faut encourager les témoignages, les écouter, apprendre, transmettre, rappeler ce que fut la guerre, comment, pourquoi... ”*



## B-24 Liberator

est encore aujourd'hui le bombardier militaire américain le plus produit de l'histoire



## 31/10/45

L'armée US transfère au cimetière de Solers les 6 aviateurs jusque-là inhumés dans le caveau provisoire du cimetière du village.



## 150 trous

de bombes ont été recensés par le père de Jean-Jacques Cauchoix sur ses terres de la Ferme des Noues pendant la Seconde Guerre mondiale.

**21 ans**

C'est l'âge de Luce Coutté lors du crash du bombardier américain

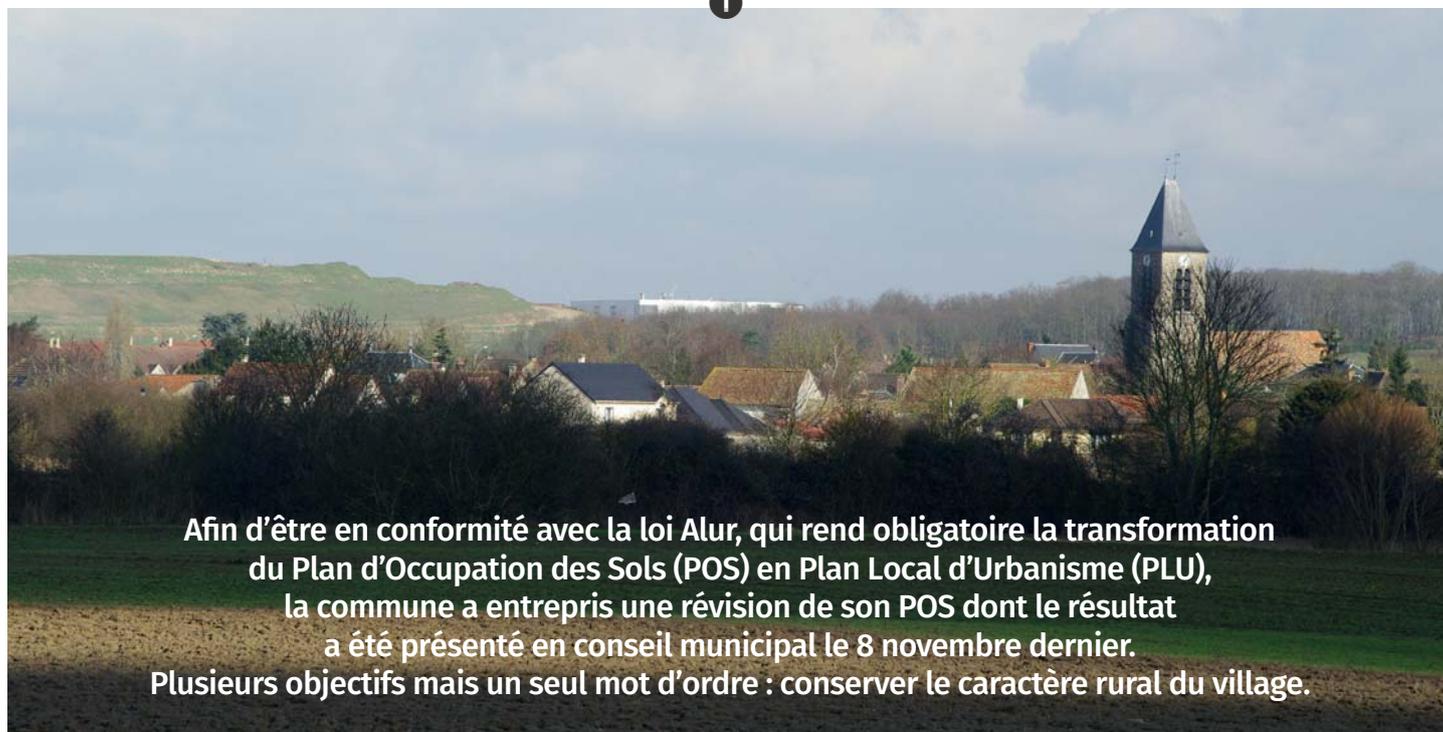
**34**

adhérents font vivre l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois

# PLU - Plan Local d'Urbanisme

## Conserver le caractère rural du village

1



### De 2400 à 2800 habitants d'ici 10 ans

Présenté le 8 novembre dernier en conseil municipal, le premier Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vert-le-Grand défend l'idée d'une progression maîtrisée du nombre de logements collectifs, construits notamment à travers la densification du centre bourg, afin de préserver les zones agricoles et naturelles comme le demande la loi Alur.

Avec un rythme de 15 logements neufs par an, et considérant qu'un logement abrite en moyenne 2,5 personnes, Vert-le-Grand devrait compter d'ici 10 ans 400 habitants de plus qu'aujourd'hui. Et ainsi passer de 2400 à 2800 habitants.

### Une nouvelle population aux âges et attentes variés

Pour accueillir ces nouveaux Grandvertois, il faudra créer des logements de type T2-T3 et T4 en diversifiant les habitats (collectif, intermédiaire, maison de ville) et les statuts (accession, locatif et locatif aidé). Il sera nécessaire de développer une offre de logements aidés économiquement accessible aux ménages et adaptée à toutes les classes d'âge, et de créer des logements intermédiaires accessibles aux primo-accédants.

Ces nouveaux villageois ne viendront pas forcément d'une autre commune : il pourra s'agir d'un jeune du village qui s'installe et dont les revenus lui donnent droit à un logement aidé ; d'un couple âgé qui revend son pavillon devenu trop grand et trop isolé pour intégrer un appartement du centre-bourg plus facile à entretenir car plus petit et situé près de toutes les commodités, commerces et services publics.

2



1 2 Un village attaché à sa ruralité

### Conserver le caractère rural du village

“Notre objectif est d'allier la densification du centre à la conservation du caractère rural de notre village, auquel nous sommes attachés. Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur le nouveau règlement de zonage qui nous permettra de mettre en œuvre une densification au sein du village afin de préserver les espaces agricoles et naturels comme le demande l'application de la loi.”

Pierre Marcille,  
adjoint au Maire en charge de l'urbanisme

\* Loi SRU : loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer de 25 % de logements aidés.

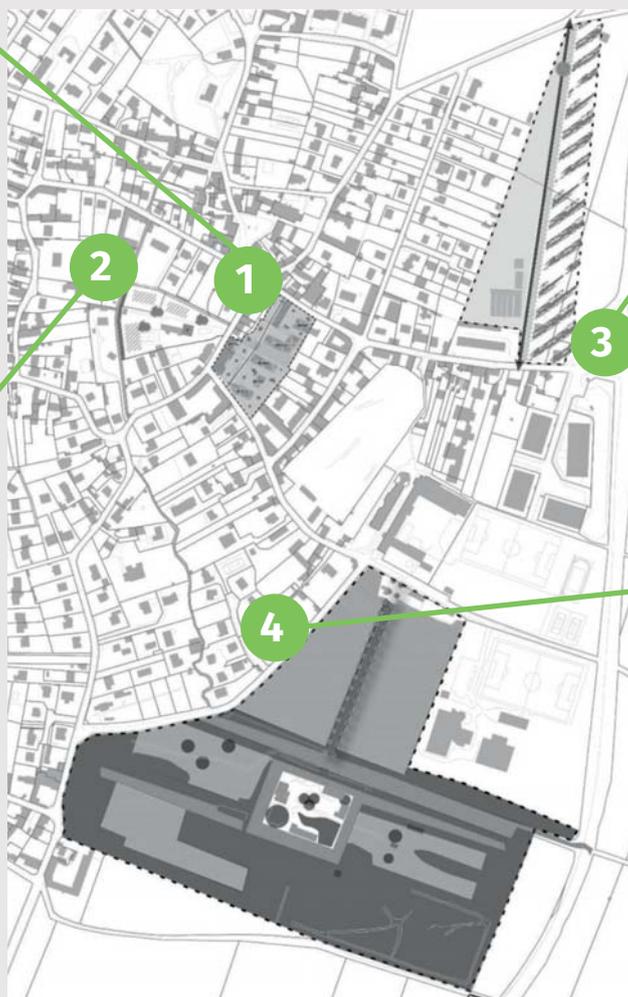
# Les grandes Orientations d'Aménagements Programmées (OAP)

## 1 OAP du centre-ville

- réhabilitation de l'ancienne école en maison médicale, avec deux logements à l'étage
- réhabilitation d'une ancienne maison en logements
- constructions d'un ensemble de 70 logements
- espaces verts, liaisons douces, places de parking privées adaptées au projet

## 2 OAP du centre-ville

- protection du patrimoine bâti et des abords du ru de Misery
- construction éventuelle de logements
- création de liaisons douces, préservation des bosquets et arbres remarquables



Plan de situation fourni à titre indicatif

## 3 OAP de Saint Pierre

- possibilité de création de logements aux typologies et formes bâties variées
- extension de la zone d'activités de la Croix Boissée
- création d'une voirie interne et d'une placette de retournement

## 4 OAP du Château de la Saussaie

- remise en état et réaffectation du château et bâtiments annexes à usage d'intérêt général : pôle culturel communal
- préservation de l'allée et des arbres, remise en état des canaux
- protection du parc paysager



## Et après ?

Avant l'approbation du nouveau PLU, différentes étapes sont à respecter :

- la consultation des PPA (Personnes Publiques Associées) durant 3 mois, de mi-novembre 2016 à mi-février 2017,
- la tenue d'une enquête publique en mars 2017,
- le rapport du commissaire enquêteur en avril 2017,
- enfin, l'approbation du PLU en juin 2017.



## Mais qui es-tu ?



2 De gauche à droite : Isabel Antunès, Fatima Antunès, Geneviève Bridoux, Jean-Claude Quintard, Armindo Jacintot (Maire de Idanha-a-Nova), Juan Antunès.



# Isabel fait souffler un vent de Portugal au Village !

Situé en retrait des terres entre Lisbonne et Porto, le village d'Idanha-a-Nova échange sans relâche avec le village depuis plus de 20 ans... Au carrefour de ses rencontres, Isabel Antunès et son époux, qui ont développé et animé les relations de leur village de cœur avec leur village d'origine.

### Comment vous est venue l'idée du jumelage ?

J'ai rejoint mon mari à Vert-le-Grand le 13 novembre 1970. Nous avons organisé spontanément les premiers échanges entre les deux villes avec les clubs de sports (foot, tennis, judo...) dès 1989. Puis nous avons rapproché les deux maires et c'était parti avec la signature du premier serment de jumelage en 1996.

### En quoi consiste le jumelage entre nos deux villes ?

L'objectif est de partager nos traditions. Des voyages ont lieu chaque année dans les deux sens, nous y emmenons jusqu'à 50 personnes. Aujourd'hui cela prend d'autres formes, des

producteurs d'Idanha-a-Nova sont venus présenter leurs produits au marché. Peut-être que nous pourrions faire cela avec des producteurs grandvertois ?

### Quel regard portez-vous sur ces 20 ans ?

En fait, ce jumelage n'était pas mon idée, c'était celle de mon mari, qui m'a mise dedans ! Le bilan est positif, ces rencontres sont une richesse pour les communes en termes de culture. Je retire la satisfaction d'avoir connu des gens que je n'aurais pas eu l'occasion de rencontrer. Je continue en sa mémoire, mais je serais heureuse de laisser la place aux jeunes !



## C'est le moment !

De rejoindre la sympathique équipe du jumelage...  
Les portes sont ouvertes aux nouveaux adhérents !

Notez aussi que le traditionnel **loto du jumelage** aura lieu en janvier 2017 et qu'un **voyage anniversaire** sera organisé dans le courant de l'année.  
À vos inscriptions !



## Point de vue

De l'importance des échanges et de la qualité des liens qui unissent les 2 villages, et pour insister sur :  
« Une Europe unie contre la guerre, les attentats.  
C'est un moment très difficile pour tous, c'est important que nous puissions faire une Europe très forte »

Eng. Armindo Jacinto, maire d'Idanha-a-Nova

## Entretien des espaces verts Entretien nature grâce à l'éco-pâturage



Activité ancestrale abandonnée au profit des techniques mécaniques et phytosanitaires, l'éco-pâturage fait un retour en douceur. Il s'agit de mettre à paître des animaux pour conserver les espaces naturels en état. Il ne s'agit naturellement pas d'un pâturage intensif qui empêcherait le renouvellement de la végétation et dégraderait les sols. Le nombre d'animaux et périodes d'éco-pâturage sont adaptés aux besoins de la faune et de la flore locales.

### De la prise de décision...

Lors d'une réunion de la commission embellissement village, fin 2015, l'idée d'accueillir des moutons en pâture pour entretenir les prairies du Domaine de la Saussaye prend place et séduit immédiatement les membres. Initialement, l'objectif était de louer des animaux à une association. L'éco-pâturage étant très tendance, les rares disponibilités et les tarifs élevés ont conduit la commission vers une autre alternative : acquérir ses propres moutons. Pour cela, en janvier 2016, une demande d'enregistrement en tant qu'exploitation est réalisée auprès de la Maison de l'élevage d'Île de France, chargée de l'identification des ruminants sur la région. Le 1<sup>er</sup> mars 2016, la commune possède un « numéro d'éleveur » et peut acheter des moutons.

### ... à l'accueil des moutons !

C'est auprès de la Bergerie Nationale de Rambouillet, véritable vitrine de l'agriculture durable, que sont commandées cinq agnelles. Depuis le 24 juin 2016, ces dernières bénéficient d'un espace aménagé dans l'une des prairies du Domaine de la Saussaye. Le matériel requis se limite à l'achat d'une clôture électrique, une auge et un abreuvoir. Par la suite, un abri sera mis en place pour l'hiver. Les cinq agnelles se sont très rapidement acclimatées à leur nouvel environnement. Elles se déplacent en troupeau ; se couchent les unes près des autres. Elles sont curieuses, et aiment les visites. Mais attention, étant fragiles, il ne faut absolument pas leur donner de nourriture. Des panneaux sont posés sur la clôture à cet effet.



1 Découverte de la prairie

2 Arrivée à la bergerie

3 Choix des agnelles

4 Arrivée à Vert-le-Grand

## Projet Éducatif Territorial L'éducation des enfants : une priorité !



C'est dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires que le PEDT - Projet Éducatif Territorial - est mis en place dans la commune pour préciser l'orientation des activités périscolaires. Son objectif est d'œuvrer, dans une dynamique commune, à former les enfants et les adolescents pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

La commune sollicite différents acteurs et met à disposition les locaux adaptés pour mener à bien ce projet destiné aux plus jeunes, dès la maternelle jusqu'au collègue.

### Les grands principes du PEDT

En mobilisant toutes les ressources, humaines et matérielles de notre village, la définition du PEDT garantit une **continuité éducative entre les projets de l'école et les TAP** (temps d'activités périscolaires).

Institutions, associations, services municipaux, parents, enfants et jeunes sont tous acteurs du projet qui repose sur quelques grands principes, à savoir : prendre l'enfant dans sa globalité ; favoriser l'ouverture d'esprit et l'éveil de l'esprit critique ; inscrire les principes d'éducation, d'évolution et de formation permanente utile tout au long de la vie ; concourir à le faire devenir acteur et citoyen de la vie locale et de sa propre vie ; favoriser l'épanouissement individuel et collectif par l'apprentissage de la vie en collectivité ; inscrire le principe de non exclusion ; instaurer des règles de vie dans le groupe ; prendre en compte l'évolution de la socialisation selon les tranches d'âge.

- ❶ Les enfants peuvent profiter chaque semaine de la nouvelle activité « Jardin »
- ❷ Atelier informatique par un animateur de la mairie
- ❸ Danse par des animateurs de la section danse GR

### Une collectivité très investie

Pour répondre à ces grands principes du PEDT, la collectivité apporte un soin tout particulier à la mise en place et aux orientations de ses activités périscolaires. En effet, elle met actuellement à disposition des locaux adaptés à chacune des activités proposées (médiathèque, centre de loisirs, gymnase...). Ces dernières, riches et diversifiées, ont été définies à partir des orientations du PDT préalablement définies. La première orientation vise à favoriser l'accès de tous au sport, à la culture et aux savoirs. Les objectifs étant de découvrir l'existence de différents sports, pratiques artistiques et culturelles pour permettre à l'enfant de grandir dans un monde équilibré. La deuxième orientation souhaite faire **apprendre le vivre ensemble et les responsabilités** pour faciliter le brassage interculturel, dans une vie en collectivité, lieu d'écoute et de respect de l'autre. Enfin, la dernière orientation proposée par la collectivité est de **porter une attention particulière aux publics fragilisés**, en élaborant une politique tarifaire équitable pour garantir l'égalité d'accès à l'offre éducative. Les activités sont consultables en mairie, qui reçoit les inscriptions, radiations et paiements.



## Dates-clefs

Dimanche 11 décembre 2016



*Salle Henri Boissière*

Noël des enfants.

Samedi 7 janvier 2017

*Salle Henri Boissière*

Cérémonie des vœux.



## La Loi de refondation de l'école

Le PEDT est inscrit dans la logique de la Loi de la Refondation de l'École de la République, promulguée le 8 juillet 2013. Cette loi souhaite réformer l'école de la primaire au collège en accordant plus de moyens à l'éducation, en luttant contre les inégalités, en instaurant de nouvelles politiques pédagogiques pour redéfinir l'école de demain.

## Tribune de l'opposition

### Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Chers Grandvertoises et Grandvertois, nous vous souhaitons une excellente reprise dans l'ensemble de vos activités qui s'est faite pour un grand nombre d'entre vous autour de la fête des moissons et du superbe feu d'artifice.

#### Des activités périscolaires de qualité

Les associations sportives et culturelles ne doivent-elle pas avoir un peu plus de moyens administratifs et de place dans le budget de la ville ? En contrepartie ne peut-on pas trouver une solution complémentaire d'activité pour les enfants lors des après-midi éducatifs ? C'est un des engagements que nous défendrons en 2017.

#### Circulation ?

Malgré la refonte du cœur village et la mise en place d'une zone 20 Kh l'accroissement des véhicules qui traversent le village à grande vitesse le matin entre 8h30 et 9h15 pour se rendre sur le CD 31 en direction d'Évry/Bondoufle reste importante 500 véhicules bruyants et dangereux. À la demande de Monsieur le maire nous adresserons nos propositions à la commission sécurité. Nous ne pouvons pas abandonner ce dossier. ”

**Stéphane Huet et Pascal Bovis à votre écoute**



### Renouveau pour Vert-le-Grand

“ Aujourd'hui les accès à Vert-le-Grand sont équipés de caméras. Nous espérons que l'installation de ces moyens de surveillance et d'enregistrement réduira les visites de personnes mal attentionnées dans notre village. Avec la rentrée, les bouchons sur la D31 sont revenus ainsi que la traversée de notre village par des automobilistes soucieux de gagner quelques minutes au mépris des règles élémentaires de sécurité. Force est de constater que le marquage au sol « 20 » au centre ville ne suffit pas. De plus, nous tenons à souligner la vitesse parfois excessive des bus notamment rue des Trois Mares. Faut-il en arriver à la verbalisation des contrevenants pour circuler en toute sécurité ?

La chasse vient de reprendre. Une réflexion nous semble nécessaire afin de concilier au mieux les attentes des chasseurs et des familles souhaitant se promener le dimanche après-midi.

Document transmis le 7 octobre 2016 sur demande de la mairie. ”

**Contacter vos élus :**

**Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet**



## Dans votre agenda

REPAS DES ANCIENS  
OFFERT PAR LE CCAS  
Dimanche 8 janvier 2017

LOTO JUMELAGE IDANHA-A-NOVA  
Dimanche 22 janvier 2017

SPECTACLE « LES HIVERNALES »  
Samedi 28 janvier 2017

SOIRÉE THÉÂTRE  
Samedi 25 février 2017



### SAVE THE DATE !

Téléthon organisé par  
les Sapeurs-Pompiers  
le samedi 3 décembre  
au centre du village.



### Sortie au Musée volant à Cerny

Cette visite du samedi 1<sup>er</sup> octobre au Musée Volant Salis à Cerny, organisée par la médiathèque dans le cadre du contrat territoire lecture du département, a rassemblé 27 participants. Notre guide, un pilote passionné, pas du tout avare d'anecdotes, nous a fait découvrir une quarantaine de machines exposées qui racontent l'histoire et l'évolution de l'aviation. Nous avons pu notamment apprendre que les avions du musée volant et sont régulièrement utilisés et entretenus, ce qui leur a valu, entre autres, de pouvoir participer à quelques films de cinéma.



### Les Rendez-vous de la médiathèque

**Vendredi 25 novembre, 20h30**

**Cycle sculpture de « Regards en noir et blanc ».**  
**Projection du film « Fille de marbre par Michel Pigeon » :**  
**documentaire sur la création d'une sculpture. Entrée libre.**

**Samedi 26 novembre, 10h et 14h**

**Ateliers modelage conduit par Joël Giraud. Initiation à la sculpture pour enfants et adultes. Inscription obligatoire.**

**Judi 1<sup>er</sup> décembre, 10h30**

**« Les bébés lecteurs ». En partenariat avec le RAM.**  
*Inscription conseillée.*

**Vendredi 2 décembre, 20h**

**« Les millefeuilles » : club de lecture ouvert à tous.**  
*Entrée libre.*

**Samedi 3 et dimanche 4 décembre, 10h-18h**

**Cycle sculpture de « Regards en noir et blanc »**  
**Exposition des sculpteurs organisée avec Michel Ziegler**  
**Samedi 3 décembre, 11h : vernissage.**

*Château de La Saussaye de Vert-le-Grand. Entrée libre.*

**Vendredi 9 décembre, 20h30**

**« Paroles d'auteurEs » : Sylvie Gracia, écrivaine et éditrice.**  
**Rencontre animée par Jacques-François Piquet.**  
*Entrée libre.*

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste

tél : 01 64 56 90 93 - bmvlg@orange.fr

www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture :

Mardi/vendredi : 15h-20h

Mercredi : 14h-19h - Samedi : 10h-13h

Ouverte pendant les vacances scolaires aux mêmes horaires

**ATTENTION ! Fermetures exceptionnelles :**

**24 et 31 décembre 2016**

## Festival Rock'n Dévore ! Le mariage du produit local et du musical...



8 octobre 2016

**Déguster – Découvrir – Écouter**

Des producteurs locaux situés dans un rayon de 50 km, 8 heures de concerts gratuits, ainsi que de nombreuses animations.

Quand un marché de producteurs rencontre un festival musical.

Artistes et producteurs locaux s'étaient donné rendez-vous, place de la Maire, pour un événement s'étalant sur une durée de 12 heures en continu : le Rock'n Dévore !

Organisé dans le cadre du 5<sup>e</sup> marché thématique de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, ce festival a offert une journée de dégustations, de découvertes et de musiques.

Le festival musical a proposé 8 heures de concerts gratuits. La très bonne programmation a plu par son éclectisme et la qualité des groupes produits.

Le marché de producteurs locaux a permis aux habitants de découvrir des produits de la région comme du miel, de la bière bio, des fromages, des biscuits artisanaux et bien d'autres gourmandises...

Les visiteurs déambulant entre les stands des exposants et les deux scènes ont également pu découvrir des animations variées, telles que la permaculture, la poule gâtinaise, les poneys du ranch Josuah, et les animaux de la ferme ! Cette journée aura été un franc succès... à quand la prochaine édition ?

### Salon des Artisans Créateurs, salon d'excellence

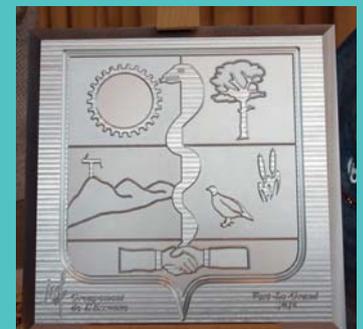
Samedi 15 et dimanche 16 octobre, a eu lieu le traditionnel salon de la création artisanale dans la salle Henri Boissière.

Environ 30 artisans créateurs ont partagé leur passion avec les visiteurs. Cinq jeunes Apprentis de l'Essonne ont reçu un trophée offert par la CCVE lors de la cérémonie d'inauguration du salon, le samedi midi : Bryan ARTHEIN (absent), Marine DUBOIS (absente), Romain GARNIER GOMEZ (représenté par sa maman), Benoît LEBATTEUX (absent) et Bastien DURAND (présent à la cérémonie).

Le prix du public a, cette année, été remporté par **Géraldine Beauvais, styliste en accessoires femme** ; des modèles originaux et uniques de trouses, pochettes, sacs.

La section Essonne des Meilleurs Ouvriers de France a encore une fois répondu présente.

Cette dernière ayant offert à la commune le blason de notre village entièrement constitué d'aluminium.





Centre de loisirs

« Une nouvelle équipe et de nouveaux projets ! »

**Chaque année, le centre de loisirs accueille plusieurs dizaines d'enfants, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Autour de Marie-José Oges, responsable, une équipe d'animateurs qualifiés encadre les enfants et leur propose, outre les activités au sein du centre, des activités manuelles, sportives, des sorties, des spectacles et des moments de détente. Début novembre, trois nouvelles animatrices ont rejoint l'équipe, qui compte désormais six personnes.**

### Une nouvelle équipe pour 2017

Début novembre, trois nouvelles animatrices ont donc rejoint l'équipe. Elizabeth, Ophélie et Marine ont été rejointes par Chloé, Melissa et Charlotte. Une stagiaire, Delphine, viendra quant à elle prêter main forte dans le cadre de sa formation professionnelle, trois fois par semaine et lors des animations sportives.

### Des activités multiples !

Après avoir arpenté la ville, grimés en sorcières et en fantômes pour obtenir les traditionnels bonbons d'Halloween, les enfants du centre de loisirs se préparent maintenant pour les fêtes de fin d'année. Au programme, confection de décorations de Noël, et répétition pour l'incontournable spectacle. Le 27 décembre, aura lieu la sortie principale de ces vacances d'hiver : cirque le matin et jeux au parc de loisirs Royal Kid l'après-midi.

Enfin, les amateurs de sports d'hiver de plus de 7 ans auront la possibilité de partir au ski du 5 au 11 février (20 places pour les primaires, souscription en mairie et possibilité de paiement en 3 fois).

### Vivement l'été

L'année dernière, 35 enfants avaient eu la chance de partir dans les Landes, à Mimizan, pour un séjour de 10 jours au bord de l'eau. Un séjour qui avait laissé aux jeunes une forte impression !

Cette année encore, le centre de loisirs proposera aux enfants un voyage durant la deuxième quinzaine d'août, en partenariat avec l'association Charlie Chaplin de Vert-le-Petit. Pour une destination encore inconnue... affaire à suivre !





## Février à novembre, c'est pétanque !

Pratiquée en loisirs et en compétition, la pétanque est une affaire sérieuse à Vert-le-Grand. Pour débiter la saison, est organisée la finale de la coupe de l'Essonne. Une quarantaine de manifestations se succèdent ensuite durant toute l'année au village. Pour participer, les joueurs doivent se munir d'une triplette de boules. Renseignements auprès de **M. EBRARD Raymond 01 78 83 46 65.**

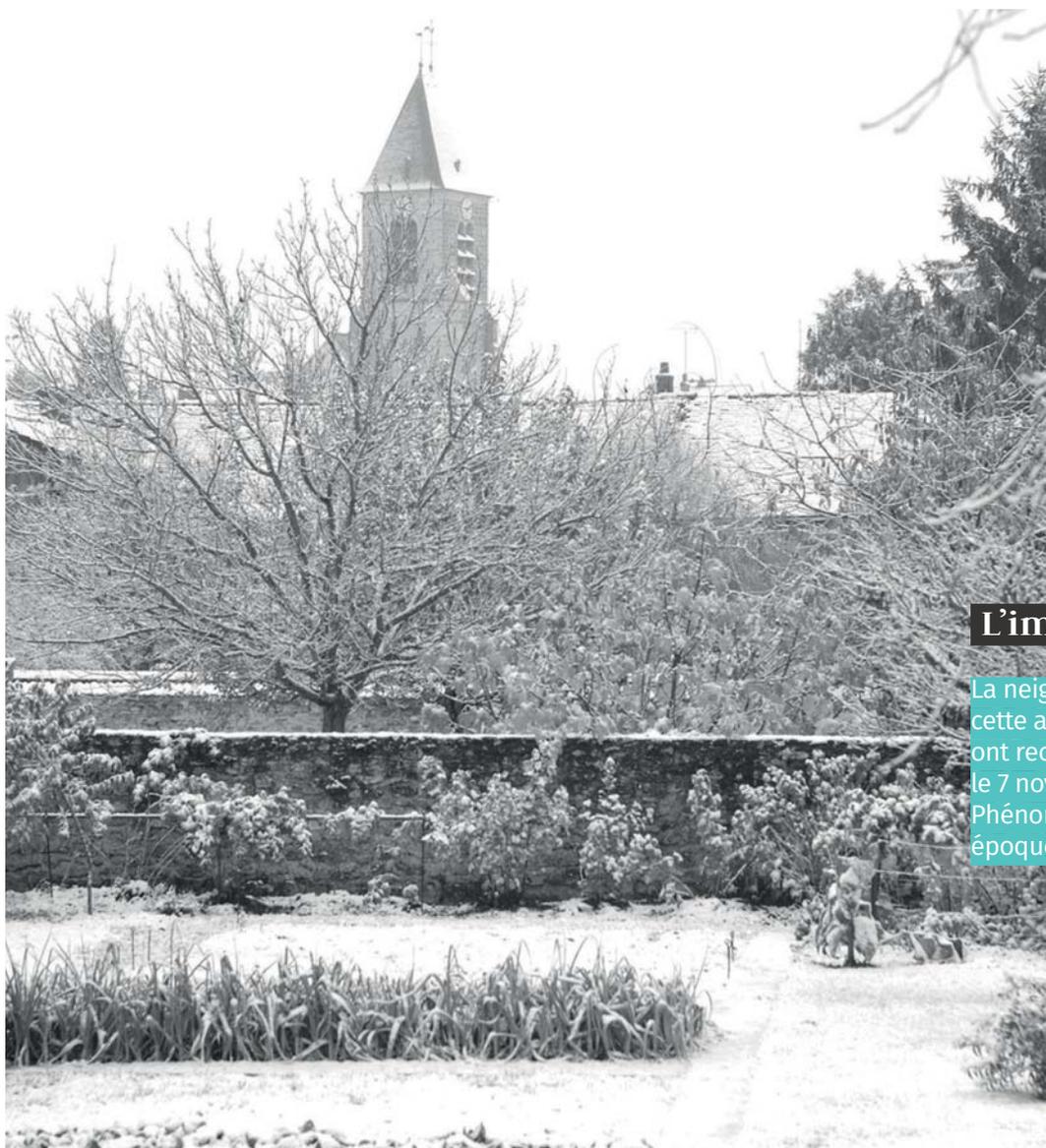
## Le RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Vous souhaitez des informations sur le mode d'accueil de votre enfant, ou vous inscrire sur la liste pour proposer vos services aux familles ? Renseignements/inscriptions au Relais Assistants Maternelles : 01 64 56 84 29.



## Spectacle et goûter de Noël du RAM

Save the date !  
Jeudi 15 décembre 2016,  
spectacle et goûter de Noël  
« Le tour du monde d'Octave »  
pour les enfants accompagnés  
de leur assistante maternelle  
et de leurs familles.



## L'image du moment

La neige s'est invitée en avance cette année ! Les premiers flocons ont recouvert notre village, le 7 novembre dernier. Phénomène inattendu à cette époque de l'année.



## État civil du 16 juin au 18 octobre 2016

### Mariages

FOURNY Julien et FUCHS Audrey, 16 juillet 2016  
FERGANT Benjamin et ROMERO Angélique, 10 septembre 2016  
TOUIBI Sami et DURAND Céline, 10 septembre 2016  
BOURADDANE Taoufik et SADKI Sabrina, 7 octobre 2016  
MOREL Thomas et DUVAL Marie, 15 octobre 2016

### Naissances



STOJICEVIC Mylan, Franck, Perica  
5 juillet 2016



BREANT Marylou, Michelle  
21 juillet 2016



FIN Noëllie  
30 juillet 2016



COL Anaïs, Lucie, Louise  
4 septembre 2016



DE AZEVEDO Alicia, Chantal, Maria  
10 septembre 2016

POQUET Alec, Julien, Paul  
22 septembre 2016



SELLAF Liam, Tayeb, Pascal  
27 septembre 2016

LECOMTE Jean-Baptiste,  
Pierre-Henri, François  
12 octobre 2016

## Élections 2017 : Présidentielles et Législatives Refonte des listes électorales

Traditionnellement, avant chaque élection présidentielle, les listes électorales font l'objet d'une refonte. La « refonte » est une opération matérielle visant à mettre à jour les listes en reclassant tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique et en leur attribuant un nouveau numéro. En conséquence, chaque électeur et électrice inscrits recevra une nouvelle carte début mars 2017.

**Pour rappel**, l'inscription dans une nouvelle commune n'est pas automatique, aussi, si vous venez d'emménager, inscrivez-vous dès que possible et ce **avant le 31 décembre 2016** sur la liste électorale, directement auprès de la mairie en vous munissant d'un justificatif de domicile et de votre carte nationale d'identité.

### Élagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

#### « Les plantations qui empiètent sur le domaine public »...

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



### Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55  
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr  
Site : [www.vert-le-grand.com](http://www.vert-le-grand.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
• Lundi, mardi et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
• Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h  
• Samedi de 8h30 à 12h

### EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24  
Mail : [e pn.vlg@gmail.com](mailto:e pn.vlg@gmail.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
• Mardi et vendredi de 17h à 20h  
• Mercredi de 14h à 20h  
• Samedi de 10h à 13h  
Animateur : Erwan KERHERVÉ

### Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93  
Mail : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)  
[www.mediatheque.vertlegrand.com](http://www.mediatheque.vertlegrand.com)  
Horaires d'ouverture au public :  
• Mardi et vendredi de 15h à 20h  
• Mercredi de 14h à 19h  
• Samedi de 10h à 13h  
Responsable : Françoise ROQUES

### Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.  
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

### Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :  
• Le lundi de 14h30 à 17h  
• Le mardi de 13h30 à 17h  
• Le jeudi de 15h à 19h  
Animations assistantes maternelles / enfants :  
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.  
Contact : 01 64 56 84 29  
Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)  
Permanences téléphoniques :  
• Le lundi de 13h30 à 14h30  
• Le jeudi de 14h à 15h  
Animatrice : Christine TREPTEL

### Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.  
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).  
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 8h30.  
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.  
Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

### Accueil de loisirs

Ouvert les mercredis de 13h30 à 19h et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.  
Contact : 01 64 56 90 97  
Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Police municipale

06 89 64 31 99 / 06 89 64 27 32

### Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00